

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 46 (1949)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SOMMAIRE : Assemblée des délégués. — Relevés phénologiques. — Conseils aux débutants, *M. Soavi*. — Echos de partout, *P. Zimmermann*. — Pesées des ruches. — Stations d'observations. — Communications des stations, *Jos. Walther*. — A propos des ouvrières pondeuses, *L. Mages* et *Dr O. Morgenthaler*. — Encore le trèfle blanc, *P. Javet*. — Réponse à *M. Javet*, *J.-P. Chavan*. — Le pollen, poussière magique. — Le pollen au printemps, *R. Rüegger*. — Rapport du service de la bibliothèque, *Jos. Dietrich*. — Rapport de la station du Locle, *G. Matthey*. — Nouvelles des sections. — Du pollen très tard et très tôt, *F. Stöckli*. — Nécrologies : Edouard Tribolet, Daniel Nicolet, Arthur Tinembart, Alexis Nicolier.



Société Romande d'Apiculture

Assemblée des délégués

le samedi 12 mars 1949, à 10 heures précises, à la salle du Cercle démocratique, Café Vaudois, Place de la Riponne, à Lausanne. Entrée : Rue du Valentin, 2. (De la gare centrale, autobus Nos 1, 2 et 6).

Ordre du jour :

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Rapport du président.
4. Finances :
 - a) Rapport de la Société fiduciaire sur l'exercice 1948.
 - b) Rapport de la commission de vérification.
 - c) Budget 1949.
 - d) Nomination des sections vérificatrices pour 1949.
5. Adoption des rapports présentés et ceux publiés par le *Bulletin* et propositions du comité.
6. Nominations statutaires de trois membres sortants et rééligibles au comité : MM. M. Soavi, Walther et Ch. Thiébaud.
7. Fixation de la cotisation pour 1950. (Le comité propose de la maintenir à fr. 7.—, y compris la prime d'assurance).
8. Tirage au sort de la circonscription concours de ruchers 1949.
9. Attribution du cours de montagne 1949.
10. Fête de la Romande 1949.
11. Activité 1949.
12. Propositions des sections présentées dans les délais statutaires.
13. Divers et propositions individuelles.

14. Conférence de M. le recteur Florian Cosandey, professeur à l'université de Lausanne. Sujet : « Une promenade au jardin botanique de la ville de Lausanne », avec projections en couleurs. Cette conférence aura lieu à la salle Tissot, Université de Lausanne, de 12 à 13 heures.

A 13 heures. — Repas au même local (Café Vaudois). Prix fr. 6.— sans vin. Le service sera payé par la caisse.

Au dessert, remise des souvenirs aux membres vétérans. Le dîner leur est offert par la caisse centrale.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin annexé pour *frais de déplacement* et le remettre à l'entrée de la salle à M. Ch. Thiébaud.

N. B. L'assemblée commencera à 10 heures précises, de façon que la partie administrative soit terminée à 12 heures, pour permettre la conférence.

Pour le comité :

Le secrétaire,	Le président,
P. ZIMMERMANN.	L. GAPANY.

Relevés phénologiques

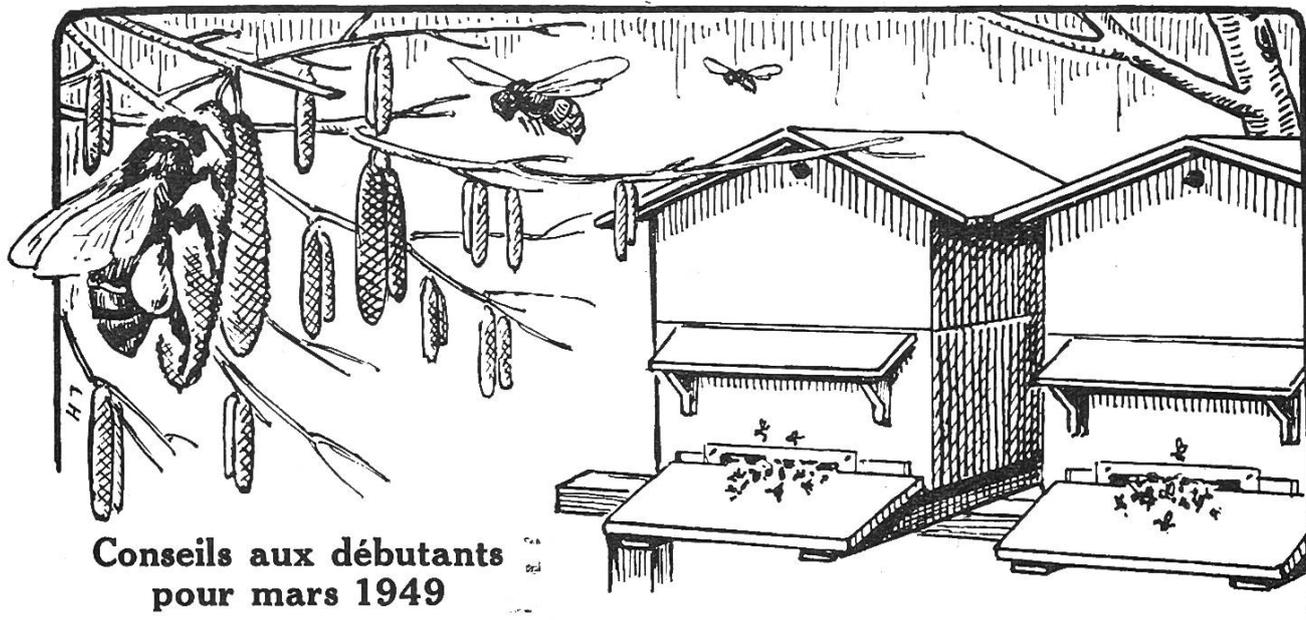
Le comité central, désireux de voir progresser notre apiculture, a décidé, en avril dernier déjà, d'étudier la possibilité d'effectuer en Suisse romande des relevés phénologiques.

Nos détenteurs de bascules fournissent régulièrement leurs résultats de pesées de ruches. Cependant, les chiffres que nous publions dans le *Bulletin* n'ont pas une grande valeur étant donné qu'au moment de la récolte, on ne possède aucun renseignement sur l'origine des apports. Il y a donc dans nos relevés une lacune qu'il faut absolument combler et ceci pour des observations sur le développement de quelques plantes mellifères typiques. Ce sont à ces observations que l'on donne le nom de phénologie et il n'échappera à aucun mouchier tout ce que notre apiculture pourra retirer de telles observations.

Une liste de quelques plantes mellifères vivaces, arbustes, arbrisseaux, arbres et arbres fruitiers, a été mise au point et sera sous peu, adressée avec une notice explicative à tous les détenteurs de bascule. Les formulaires ont été simplifiés au maximum, il vous sera donc facile de les remplir convenablement et de les envoyer en fin d'année, à *M. P. Zimmermann, 29, avenue du Mail, Genève*, qui a été chargé de les recueillir et de les collationner. Tous les apiculteurs que ces observations intéressent peuvent demander au préposé des formulaires.

A chacun un grand merci !

Le comité.



Conseils aux débutants pour mars 1949

L'hiver que nous traversons ne ressemble guère à celui de l'an passé. Alors que le 24 janvier 1948, de très fortes chutes de neige retardaient considérablement les trains, bloquaient autos et camions, cassaient fils électriques et téléphoniques, cette année, un temps merveilleusement serein nous apporte l'une après l'autre de superbes journées ensoleillées, à température printanière. Les rivières sont presque à sec, nos usines électriques tournent au ralenti et les restrictions dans l'usage du courant deviennent de plus en plus sévères. Rarement nos abeilles ont pu faire des sorties aussi nombreuses qu'en ce février 1949 et rapporter de si belles pelottes de pollen. C'est que dans nos jardins, perce-neige, nivéoles, éranthes, hépatiques, violettes et primevères montrent déjà leurs frêles corolles. Les noisetiers, confiants en ce radieux soleil et croyant au printemps revenu, entr'ouvrent déjà leurs chatons et lâchent leur poussière dorée et fécondante. Les saules-marsaults, eux, hôtes des bas fonds et des bords de rivières n'ont pas encore, dans nos parages, uni leur note grise et or à cet enthousiaste chœur printanier.

Il est presque certain cependant que le sombre messire Hiver n'ait pas dit son dernier mot et que, d'un jour à l'autre, il peut, de sa main glacée, étendre encore son manteau d'hermine sur toutes ces prémices de la saison nouvelle.

Mon cher débutant, ne faites pas comme ces petites fleurs un peu folles, ne vous fiez pas à ce radieux soleil et laissez vos abeilles en paix. Vous savez que l'hiver joue souvent de vilains tours à celui qui trop confiant croit, avant saison, au printemps.

Certes, dans nos ruches, la ponte a repris ; le groupe s'est quelque peu desserré et de jeunes et alertes nourrices prennent maternellement soin des jeunes larves. *Il serait cependant imprudent de pousser nos abeilles à une activité prématurée en les stimulant.* Les laisser tranquilles jusqu'au milieu et même la fin

du mois est plus sage. Le temps chaud de février et les nombreuses sorties ont augmenté la consommation, mais celui qui a convenablement approvisionné ses abeilles en automne est sans souci. Le négligent pourra, s'il le juge nécessaire, par une chaude après-midi, faire une très rapide visite à ses colonies pour calmer sa conscience ; il vaut mieux déranger une ruche que de la laisser périr. S'il y a obligation de nourrir, donnons de la nourriture solide, cadres de réserve ou candi, que nous placerons le plus près possible du groupe.

Si vous avez une ruche atteinte de dysenterie grave (ce ne devrait pas être le cas cette année), transvasez-la au plus tôt dans une autre ruche que vous aurez mise chauffer intérieurement au soleil. Changez tous les rayons qui n'ont pas encore du couvain et tenez-la bien au chaud. C'est, je crois, le meilleur moyen de sauver la population, si elle en vaut encore la peine.

Vous aurez remarqué, mon cher débutant, combien nos abeilles sont maladroites quand il s'agit pour elles de sortir les mortes. Combien ne parviennent à se dégager, restent accrochées au cadavre qu'elles ont transporté hors de la ruche ; peu à peu, elles s'engourdissent sur la terre froide et meurent, victime du devoir. Nettoyez donc au plus tôt et soigneusement les plateaux, afin de leur épargner cette fastidieuse besogne.

Le nourrissage spéculatif que quelques apiculteurs pratiquent dès fin mars et en avril, est une épée à deux tranchants que seuls des gens d'expérience peuvent se permettre d'utiliser. Il faut tant de doigté, tant de savoir faire, pour éviter le pire, que nous vous le déconseillons. Il ne devrait en aucun cas commencer avant les derniers jours de mars et surtout n'être appliqué qu'à de fortes colonies, capables de nourrir et chauffer une grande quantité de couvain. Les éclosions printanières de loque européenne sont souvent dues à un nourrissage spéculatif inconsidéré. Pour nous, nous sommes partisans d'un nourrissage abondant en automne et de bonne heure (jusqu'à 20 kg. de provisions par colonie) et laissons nos abeilles pourvoir à leurs besoins au printemps.

Les fureteuses vont reprendre leurs subtiles recherches. Rétrécissons les trous de vol pour faciliter la garde de la citadelle.

Dès que la ponte recommence, le besoin d'eau devient pressant dans les colonies. Par les belles journées, les abeilles peuvent aisément en pourvoir la ruche, mais, quand la bise glacée souffle, combien, transies, tombent avant de regagner le logis. Préparons-donc, dans les endroits abrités, à proximité immédiate du rucher, des abreuvoirs où, sans danger, elles pourront aller au ravitaillement.

C'est encore à la fin de mars ou au début d'avril que les achats

de ruches sont le plus indiqués. Souvenez-vous cependant, mon cher débutant, si telle est votre idée, qu'il faut vous adresser à des apiculteurs de confiance et qu'une colonie médiocre est toujours trop chère, tandis qu'une bonne ruche n'est jamais vendue ce qu'elle vaut.

Encore une fois, je vois que l'espace qui m'est réservé est largement utilisé et je n'ai pas tenu ma promesse de vous parler encore de l'introduction des reines. Patience, ce sera pour un article en avril ou mai.

Et maintenant, mon cher débutant, bonne campagne apicole, qu'elle vous procure joie et plaisir dans le commerce de vos chères abeilles.

Gingins, 20 février 1949.

M. Soavi.



Activité des stations de fécondation en Suisse alémanique au cours de l'année 1948

Au cours de l'année 1948, il a été expédié par 1434 apiculteurs (1536 en 1947) aux 172 stations de fécondation existant en Suisse alémanique 14,613 reines (15,869 en 1947). Sur ce nombre, 12,040 majestés ont été fécondées, ce qui représente du 83,1 % contre 82,8 % en 1947.

Contrôle du miel en 1948

Il ressort du rapport de M. A. Lehmann, chef du contrôle du miel de l'Association suisse des amis des abeilles, qu'en 1948 le contrôle du miel a été effectué dans 18 cantons comprenant 25,581 apiculteurs groupés en 135 sections.

Voici la situation par rapport à 1947 :

Année	Sociétés contrôlées	Membres		Récolte totale en kg.	Récolte moyenne par col. contr. kg.
		total	contrôlés		
1947	72	25,630	2,128	239,936	5,55
1948	129	25,581	6,490	1,128,541	9,40

Le problème de la récolte dans le canton du Tessin

Parmi les causes multiples qui ont amené une diminution de la récolte moyenne au Tessin, il y a lieu de citer, indépendamment de l'application du plan Wahlen pendant la guerre et la culture plus intensive des champs, le remaniement parcellaire. En effet, celui-ci a permis l'emploi, par le regroupement des terres, des machines agricoles. La récolte du foin qui demandait plusieurs semaines de travail se fait maintenant en quelques jours.

Dans toutes les régions où la récolte est inférieure à la moyenne, les apiculteurs devraient s'adonner à l'apiculture pastorale car dans beaucoup de vallées, pauvres en abeilles, il existe encore de magnifiques ressources mellifères !

L'ours amateur de miel

Pour prendre les ours, les paysans de la région du Dnieper ont imaginé le dispositif suivant : ils suspendent au devant du trou de l'arbre dans lequel se trouve la colonie un gros et lourd billot de bois. L'ours attiré par l'odeur du miel et par le vol des abeilles, grimpe à l'arbre. Son premier souci est de se débarrasser du billot géant. De ses pattes de devant, alternativement de l'une, puis de l'autre, il actionne le billot qui, à chaque coup, lui retombe lourdement sur la tête. Bientôt l'ours à moitié assommé vient, en tombant, s'empaler sur des pieux disposés au pied de l'arbre. Pauvre animal, victime de ta gourmandise, il te sera pardonné dans le paradis des bêtes, car est-ce un péché que d'aimer le miel ?

La fécondation artificielle des reines en Angleterre

Le Dr Colin Butler, le grand spécialiste de l'apiculture en Angleterre, estime qu'il est certain que la technique de l'insémination artificielle bien appliquée par des techniciens avisés, travaillant suivant un programme bien défini, est appelée à améliorer considérablement les lignées d'abeilles. L'élevage des abeilles sélectionnées et l'amélioration de la race resteront confinés dans des centres de recherches en contact étroit, en accord avec un programme, nettement et soigneusement coordonné.

Le Dr Butler espère que d'ici deux ou trois ans, les divers centres de recherches apicoles britanniques pourront disposer d'une douzaine de familles pures des *meilleures productrices de miel du monde*. La pureté de ces diverses lignées sera assurée par insémination artificielle. Comme on sait que la consanguinité peut provoquer un manque de fécondité, il sera indispensable d'accoupler un mâle d'une lignée avec une reine d'une autre. Il faudra donc produire au moins une demi-douzaine de lignées de chaque famille et plus tard, on pourra étudier suivant un programme

défini l'importante question des hybrides. Il est vraisemblable qu'une ruche d'abeilles hybrides, obtenues par le croisement d'individus appartenant à deux familles pures, fournira plus de miel que les ruches constituées par l'une ou par l'autre famille. Certains hybrides seront meilleurs que d'autres et lorsque les meilleurs auront été déterminés, il sera aisé, sous réserve que les familles des reproducteurs restent pures, d'en obtenir un grand nombre et de les livrer aux apiculteurs-éleveurs.

(*La Vie rustique, Bruxelles.*)

P. Zimmermann.

Pesées des ruches sur bascules du 11 janvier au 10 février 1949

Aïre-Genève, alt. 365 m., dim. 1700 gr. — Morges, alt. 378 m., dim. 1500 gr. — Chêne-Bourg-Genève, alt. 390 m., dim. 2900 gr. — Bex I, alt. 430 m., dim. 1200 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 800 et 1000 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 1800 gr. — Marnand, alt. 481 m., dim. 1400 gr. — Autavaux, alt. 483 m., dim. 1200 gr. — Bex II, alt. 500 m., dim. 2300 gr. — Berlincourt, alt. 505 m., dim. 100 gr. — Senarclens, alt. 586 m., dim. 1300 gr. — Vuarenge, alt. 650 m., dim. 1200 gr. — Rue, alt. 650 m., dim. 1300 gr. — Broc, alt. 729 m., dim. 900 gr. — Saicourt (J. B.), alt. 750 m., dim. 1200 gr. — Tavannes, alt. 760 m., dim. 1400 gr. — Chézard, alt. 760 m., dim. 1400 gr. — Vuisternens-en-Ogoz, alt. 800 m., dim. 1500 gr. — Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 1200 gr. — Les Caudreys-Le Sépey, alt. 1150 m., dim. 1600 gr.

Stations d'observations

Cointrin-Genève, alt. 391 m., dim. 1200 gr. Température minima — 7, maxima 12 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 48 et 98 %. Le baromètre entre 720 et 740 mmHg. Un jour avec neige et deux jours avec pluie, total 5 mm. — Château neuf, alt. 510 m., dim. 1100 gr. Température minima — 14, maxima 24 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 20 et 100 %. — Cernier (N.), alt. 825 m., dim. 1700 gr. Température minima — 9, maxima 5,3 %. Neuf jours avec pluie et neige, total 36,5 mm. L'hydrographe a oscillé entre 37 et 99 %. Le baromètre entre 730 et 750 mmHg.

Communications des stations

Valangin, alt. 655 m. La ruche sur bascule a diminué de 5000 gr. du 15 octobre 1948 au 15 février 1949.

Tavannes, alt. 760 m., dim. du 1er octobre 1948 au 15 février 1949 : 2950 gr. Il n'y a eu jusqu'à présent que de faibles sorties.



Documentation scientifique

A propos des ouvrières pondeuses

Dans certains ouvrages apicoles, on peut lire : « On a suggéré maintes fois que les abeilles capables d'accomplir la fonction de pondre sont celles qui ont été élevées dans le voisinage d'alvéoles royales et qui ont reçu un peu de gelée royale... »

Ou encore : « Dans une ruche privée de couvain, les nourrices n'ayant pas de larves à nourrir résorbent leurs sécrétions, si favorables au développement de la glande femelle. Dans ces conditions, leurs ovaires se développent et produisent des œufs... »

Ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses ne donnent satisfaction.

Voici quelques observations faites depuis bon nombre d'années dans mon rucher et dans d'autres ruchers voisins. L'abeille ouvrière pondeuse n'entre en action que lorsque la colonie n'a plus la possibilité de se remérer. D'autre part, ces abeilles ne commencent à pondre qu'entre le quinzième et le trentième jour de l'orphelinage, parfois un peu plus tôt.

J'ai toujours remarqué que ce sont les plus jeunes abeilles qui jouent le rôle de pondeuses. Donc, le temps qui s'écoule entre l'échec des dernières possibilités de remérage et la première ponte d'une ouvrière est nécessaire au développement des ovaires et à la formation des premiers œufs. Si l'une ou l'autre des deux hypothèses émises au début était juste, les ouvrières pondeuses entreraient en fonction beaucoup plus rapidement.

Pendant l'année 1947, une série d'observations confirment l'opinion que ce sont les plus jeunes abeilles nées dans la colonie qui, prises en nourrissage par les abeilles nourrices, deviennent des pondeuses.

Le 2 juin, un ami m'offre un petit essaim (800 gr.) d'abeilles noires. Le 3 juin, je l'enruche à 10 heures du matin. Je suis surpris de la rapidité que mettent les abeilles à passer de la benne en paille dans la ruche ; jamais je n'avais vu hâte pareille. Ayant de beaux cadres bien construits, je n'ai pas mis de feuilles gaufrées à cet essaim.

Le 5 juin, première visite ; pas d'œufs. Par mesure de précaution, je lui donne un cadre de couvain de tout âge pris dans une ruche de pures italiennes. Je suppose qu'une partie de cet essaim avait rejoint la souche et fort probablement avec la reine.

Le 16 juin, le fait m'est confirmé par cinq belles cellules de

reines prêtes à éclore. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour greffer deux cellules dans des ruchettes de fécondation. Le 18, une reine bien conformée est née, les deux autres cellules sont vides et ouvertes sur le côté. Le 25 juin, je pensai trouver de la ponte, mais quel ne fut pas mon étonnement, de ne voir ni œufs, ni reine. Oh ! ces ruchers-pavillons... La reine s'était égarée.

Comme j'avais utilisé les deux ruchettes pour changer les reines des Nos 1 et 21 et que la ruche No 5 où j'avais introduit le petit essaim ne valait plus la peine d'être renforcée, je laissai tout en place, mais continuai à m'intéresser à cette colonie pendant les mois de juillet et août, jusqu'au 20 septembre, date où elle fut supprimée.

Plus de 12 jours après la disparition de la reine, je vis, en visitant quatre cadres garnis d'abeilles, une vingtaine de demi-cercles formés de 8 à 10 abeilles entourant une des leurs. Je m'empressai d'en marquer 15 en jaune, car je supposai bien que ces abeilles, choisies par les nourrices, donneraient des ouvrières pondueuses.

Le 20 juillet, onze abeilles marquées pondent et une trentaine de cellules ont déjà des œufs... quatre, cinq et plus par cellule..., œufs mal placés, se voyant sur le côté des cellules, signe certain de la présence d'abeilles pondueuses. Je capturai ces abeilles marquées, des italiennes. Le lendemain, dissection : toutes ces abeilles avaient leurs ovaires en voie de développement et des œufs bien formés, trois à cinq par ovaire et d'autres plus petits en formation.

Je fus frappé de constater que ces ovaires n'étaient pas développés de façon égale ; il n'y a pas de similitude entre les ovaires d'une reine et ceux d'une abeille pondueuse.

Le 22 juillet, cinquante abeilles noires de l'essaim et cinquante abeilles italiennes provenant du cadre introduit le 5 juin sont disséquées et passées sous l'objectif. Résultat : aucune abeille noire n'a ses ovaires développés, en revanche, sur cinquante italiennes, vingt-trois ont des ovaires passablement développés et des œufs formés ou en formation (deux, trois, cinq par ovaire), ceux en formation sont difficiles à compter. Le nombre d'œufs qu'une abeille peut pondre n'est pas très élevé.

De ces diverses observations, on peut déduire que :

1. La résorption de la nourriture élaborée par les abeilles de leurs propres sécrétions et destinée à des larves ne suffit pas à développer leurs propres ovaires et à donner des œufs.

2. La nourriture que certaines larves pourraient avoir reçue lors d'un élevage d'alvéoles royales, ne suffit pas non plus au développement des organes de la ponte.

En conclusion, nous déclarons que pour donner aux ovaires un développement suffisant et permettre la ponte d'œufs par une ouvrière, il faut que les abeilles pondeuses reçoivent des abeilles nourrices la même nourriture que reçoit une reine, dès l'éclosion de l'œuf jusqu'à sa mort, et ceci pendant au moins deux semaines.

Ces indésirables pondeuses reçoivent les mêmes soins que ceux prodigués à une reine. Leur nombre peut varier de quelques-unes à plus d'une centaine. Il ne faut cependant pas exagérer le nombre de ces pondeuses, elles disparaissent d'ailleurs assez rapidement, car les glandes mammaires des abeilles nourrices ne travaillent que pendant un nombre limité de jours, ou plus exactement du septième au quatorzième jour, à partir de leur naissance, et c'est seulement durant cette période, que leurs glandes sont fortement développées.

Un autre article vous entretiendra du remérage des colonies embarrassées d'ouvrières pondeuses et des résultats obtenus sur ces abeilles.

L. M. B.

Cette étude, soumise à l'examen de M. le Dr Morgenthaler, lui a valu l'honneur d'être publiée dans la *Blaue*. Elle est suivie d'une gentille réclame pour le Bulletin de la S. A. R., ainsi que d'une remarque fort aimable pour son auteur, M. Louis Mages. Nous nous plaisons à en donner la traduction.

Réd.

Remarque :

L'article de M. L. Mages nous rappelle le temps où les apiculteurs, avec une véritable passion, participèrent aussi à l'étude des problèmes scientifiques par le moyen rudimentaire de l'emploi des rayons de couvain d'autres races d'abeilles. C'est grâce à cette expérimentation que furent découvertes la parthénogénèse (Dzierzon), la division ou la répartition du travail (Kramer et Brünich) et encore bien d'autres particularités du monde des abeilles.

La constatation selon laquelle seules les jeunes abeilles seraient capables de développer leurs ovaires avec possibilité de pondre des œufs, se trouve être en contradiction avec les résultats obtenus par Mlle G. Hess. En effet, son remarquable travail « De l'influence de l'orphelinage et de la vitamine E (vitamine de fécondité) sur les ovaires des abeilles ouvrières », paru dans le supplément No 2, est le résumé d'essais, selon lesquels les ouvrières de tous les âges pouvaient développer leurs ovaires et pondre des œufs. Il convient également de rappeler que M. A. Rösch, dans un de ses ouvrages, a constaté que les abeilles formant la cour de la reine peuvent être de différents âges. Il faut naturellement faire une différence entre l'âge réel et l'âge physiologique des abeilles. Une abeille de six semaines, née en été est vieille et usée, tandis qu'une abeille née en hiver et bien soignée peut être encore fraîche au

printemps. C'est dans ce sens que nous devons interpréter le mot « jeune ». Ainsi nous pouvons soutenir les deux points de vue.

De toute façon, de tels essais, exécutés par des praticiens, doublés d'un don spécial d'observation, sont très souhaitables et contribueront à pénétrer toujours davantage les secrets de la vie de nos amies, les abeilles.

Dr O. Morgenthaler. (Trad. par la réd.).

Encore le trèfle blanc

Merci beaucoup à M. Chavan pour la peine qu'il a prise à répondre au sujet du trèfle blanc.

Nous croyons cependant qu'il a mal compris le sens de notre article.

Car, comme il le dit lui-même, il existe plusieurs type de trèfle blanc ; mais M. Chavan s'attache surtout aux variétés ayant une valeur fourragère.

Tandis que, comme apiculteur, nous aimerions savoir s'il est possible d'obtenir chez nous un type mellifère comme celui qui existe aux Etats-Unis, celui que nous possédons en Suisse ne l'étant que médiocrement.

Si cette variété pouvait être fournie et acclimatée chez nous, à chaque apiculteur incomberait le soin de l'introduire dans sa région ; la chose en vaudrait la peine, cette plante fleurissant longtemps et de suite après le fauchage et, de plus, à une époque où les autres fleurs font généralement défaut. *P. Javet.*

Réponse à M. Javet

M. J. P. Chavan, ing. agr., nous écrit :

Donnant suite à la lettre de M. P. Javet, j'ai l'avantage de vous communiquer ce qui suit :

Je suis navré d'avoir répondu, dans le *Bulletin* de décembre, à côté de la question posée par M. Javet ; cela est dû au fait que je n'ai pas eu sa lettre entre les mains, mais que j'ai dû répondre directement à une question verbale. Il y a donc eu confusion.

Tout d'abord, il me semble qu'il y a contradiction entre votre avis concernant le trèfle blanc et celui des spécialistes, tant apiculteurs qu'agronomes. En effet, tous les auteurs consultés, Alphandéry, Hommel, Arnould, de Layens, et surtout le grand botaniste Bonnier, auteur de la Flore complète de France, de Suisse et de Belgique, affirment que le trèfle blanc est une plante très mellifère et assurant une forte production. Bonnier précise même : « le tube formé par les pétales du trèfle blanc est très étroit, mais assez peu profond pour que l'abeille puisse y allonger sa trompe ; il en est de même de la lupuline (minette) ». Quant à la qualité du miel produit par le trèfle blanc, les avis diffèrent :

Alphandéry prétend qu'il n'est que de qualité inférieure, Hommel assurant qu'il est de première qualité. Je me garderai de trancher la question.

Il faut donc poser le problème sur son véritable plan, soit sur le plan cultural. Les nouvelles sélections américaines, telles que le Ladino-chover, qui n'est rien d'autre que le trèfle blanc de l'Italie du Nord (Lodi) importé aux U. S. A. et amélioré là-bas, ne donnent pas satisfaction en Suisse, en raison de la rigueur du climat. Ces plantes hivernent mal et ne se maintiennent pas dans nos conditions. Le Dr Kauter, à qui nous avons posé la question, estime qu'il est inutile d'introduire ces variétés qui furent déjà essayées chez nous, mais sans succès. Il n'a pas connaissance, d'autre part, de sélections faites en vue d'améliorer la qualité mellifère du trèfle blanc, ce qui lui semble inutile du moment que cette plante l'est déjà suffisamment.

Il n'en reste pas moins que les trèfles blancs importés durant la guerre, en Suisse, ont généralement fleuri un peu plus tôt que les autres ; vous comprendrez cependant que l'on préfère abandonner ces provenances, puisque les plantes ne se maintiennent pas assez longtemps. Les meilleures provenances, pour notre pays, soit la Tschécoslovaquie, la Pologne et la Galicie, puis la Hollande et le Danemark. Les plantes de ces régions s'adaptent beaucoup mieux chez nous que celles d'Amérique.

L'introduction de nouveaux types de trèfles blancs peut se faire ; elle serait même intéressante et pourrait donner lieu à un essai des plus utiles ; il faut cependant sauvegarder aussi bien les intérêts du paysan que ceux de l'apiculteur.

Le pollen, poussière magique

Avec beaucoup d'intérêt, nous avons lu dans les numéros de janvier et de février, l'intéressant article condensé de *Nature Magazine* ; cependant, nous nous permettons de relever une légère erreur (page 47).

Les hormones ne guident pas le tube pollinique dans sa course ; mais, au contraire, les grains de pollen qui sont extrêmement riches en substance de croissance appelée auxine ou hormone.

Ces substances de croissance excitent l'ovaire à se développer. Laibach a démontré que c'est grâce à leurs richesses en auxines que les pollinies d'orchidée sont capables de déclencher la croissance de certains fruits de représentants d'autres familles végétales.

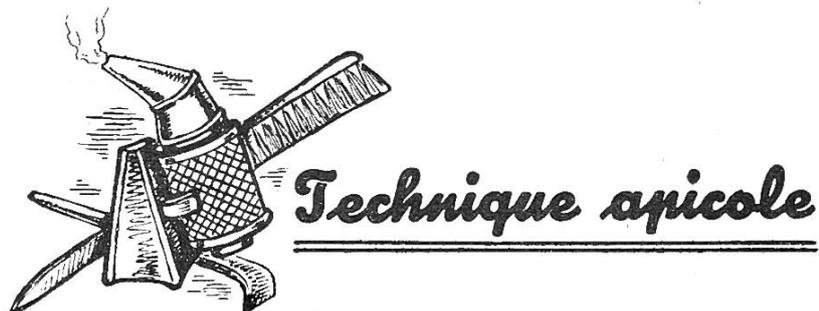
Gutafson, en 1936, a réussi le premier à produire des tomates sans graines, par des substances de croissance synthétique. Cet auteur enlève les étamines et coupe le stigmate des fleurs encore fermées pour empêcher la fécondation des ovules.

Il recouvre ensuite la plaie du style avec une pâte de lanoline contenant une substance de croissance synthétique et obtient des tomates grossies et mûries presque normalement.

Actuellement, nous savons qu'il est possible d'obtenir, par exemple, des tomates sans graine, simplement en pulvérisant sur les fleurs une solution d'acide 4-chlorophénoxyacétate de potassium.

Verrons-nous un jour des produits semblables capables de provoquer la formation de pommes et de poires sans fécondation ? Il est difficile de l'assurer, pas plus que de prouver le contraire.

P. Ph. M.



Le pollen au printemps

Mars, le mois tant attendu des apiculteurs, est de retour. Avec le chant du merle, les beaux jours sont revenus ; un petit air de printemps passe sur la campagne, fait frémir les bois et les bosquets ; l'on entend à nouveau le gazouillis des ruisseaux. La ruche, elle aussi, se réveille ; la planche de vol, si triste durant ces longs mois d'hiver, s'anime. Un coup d'œil à cette dernière, nous donnera bien des renseignements. L'apport de pollen est un signe certain de la reprise de la ponte. Chacun sait que l'albumine nécessaire au développement des larves, ne se trouve que dans le pollen ; il représente donc un élément des plus précieux pour le développement hâtif de nos ruchées. Réaumur n'a-t-il pas estimé à 50 kg. la consommation annuelle de pollen par une forte colonie ? C'est pourquoi les Américains, gens très pratiques, ont inventé la trappe à pollen. Ce dernier, récolté par ce procédé moderne durant la belle saison, est donné aux abeilles sous forme de galettes, dès le premier printemps. Et c'est, paraît-il, la meilleure nourriture stimulante que l'on puisse administrer à nos colonies. Il est vrai, et il faut le dire, il existe en Amérique de nombreuses régions où le pollen printanier fait totalement défaut. Chez nous, heureusement, le cas est plutôt rare. Mais toutefois, il ne faudra jamais perdre de vue que la ponte est réglée d'après les apports en pollen et que si celui-ci fait défaut, nos colonies risquent de ne pas être assez populeuses au moment de la récolte. Il semble donc que la farine de soya ou de seigle, donnée à nos

abeilles sous forme de galettes, peut parfois combler certaines lacunes de la nature.

Examinons maintenant les plantes où nos abeilles peuvent s'approvisionner en pollen durant les beaux jours de l'avant-printemps : le noisetier, le saule marsault, le tussilage ou pas d'âne, le crocus, la nivéole (cette proche parente de la perce-neige), le scille, sont assidûment visités par nos mouches à miel. Il est aussi une fleur bien modeste que l'abeille affectionne entre toutes : c'est la véronique annuelle qui, dès la fin mars, étale ses rameaux grêles sur le sol. Cette petite fleur bleue, qui ne s'ouvre qu'au soleil, se rencontre dans les jardins et les champs en jachère. Durant la première semaine d'avril 48, me trouvant en service au Mont Pèlerin, j'eus l'occasion d'observer avec quelle passion nos abeilles récoltent le pollen de ces charmantes fleurs. Pour la prospérité de nos colonies, souhaitons donc à nos abeilles un temps propice, afin qu'elles rapportent au logis de belles et larges culottes de pollen.

R. Rüegger.



La vie des Sociétés

Rapport du service de la bibliothèque pour 1948

Par suite du décès de M. Schumacher, la question du service de la bibliothèque devait se poser. Lors de l'une de ses séances de 1948, le C. C. désigna le soussigné à cette fonction.

Les livres en circulation furent réclamés en retour et le prêt suspendu. Le déménagement de la bibliothèque eut lieu par camion le 27 avril 1948. La bibliothèque est actuellement installée dans un local de la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. Elle compte à ce jour environ :

1150 volumes et brochures divers
et 800 volumes et revues
soit 1950 volumes et brochures.

Les catalogues restants sont incomplets et rédigés très sommairement : ils sont alphabétiques par noms d'auteurs. La publication d'un catalogue complet par ordre de matières, est indispensable. Ce catalogue est actuellement en travail et sera terminé dans le courant de mars. Il a été fait également un catalogue complet sur fiches classées alphabétiquement par noms d'auteurs, avec toutes les références bibliographiques utiles (auteur, nom et prénom — titre et sous-titre — édition — lieu d'édition — année d'impression — nombre de pages — format), ainsi qu'un catalogue par ordre de numéro (catalogue topographique). Ces deux catalogues restent à la disposition du bibliothécaire, tandis que le nouveau catalogue par matières sera mis entre les mains des membres qui désireront s'instruire.

La numérotation des livres n'existait pas. En effet, aucun volume ne portait de numéro ni de titre à l'extérieur du livre. Des étiquettes avec la cote

SAR, ainsi que des étiquettes de titre, sont placées sur chaque volume. Avec le nouveau catalogue, il suffira d'indiquer le nouveau numéro en marge correspondant à l'ouvrage désiré.

Par suite de la suspension du service de prêt pendant quelques mois, le nombre de volumes mis en circulation auprès des membres fut réduit en 1948. Le prêt a cependant repris au début de l'hiver et se poursuit à une bonne allure. Le nombre de volumes prêtés a été de 430. Les nouvelles acquisitions ne furent pas nombreuses en 1948. Nous avons cependant acheté un certain nombre de volumes qui figureront dans le nouveau catalogue. Les revues que nous recevons en échange de notre *Bulletin* sont très incomplètes. Une réorganisation du service des échanges est en cours.

Nous avons fait relier un certain nombre de volumes, mais il y a malheureusement encore trop d'ouvrages intéressants et demandés qui ne sont plus en état d'être mis en circulation.

De nouveaux cartons-adresses pour l'expédition des volumes en prêt, à tarif réduit, ont été faits.

Nous espérons que la publication du nouveau catalogue, ainsi que la mise à jour de nos collections, donneront à notre bibliothèque un nouvel essor et contribueront, de ce fait, au développement de notre chère Romande.

Le bibliothécaire : Jos. Dietrich, Fribourg

Rapport général sur la station d'observation du Locle, en 1948

Les quelques beaux jours chauds et ensoleillés de ce début de septembre ont provoqué une certaine activité dans nos ruchers. Mais la saison se termine, le travail se fait au ralenti et l'heure du repos va sonner pour nos abeilles. Laissons-les maintenant dans leurs demeures se conter leurs joies et leurs peines, et disons quelques mots sur l'année apicole qui se termine.

1. Remarques générales sur le temps et la récolte

Mars réserve déjà de belles et chaudes journées ; dès le 25, les champs de crocus marquent un sérieux réveil de la nature ; le rucher en profite et les belles colonies ventilent déjà le soir, signe des premiers apports de nectar. Avril débute avec la neige ; durant 10 jours, c'est la réclusion forcée. Une amélioration progressive du temps fait fleurir les premières dent-de-lion et les érables. Puis, temps capricieux changeant chaque jour de température pour faire du 1er mai, un jour d'hiver tout blanc ! Du 5 au 10, le temps est favorable au développement des colonies, l'activité règne et la nature fait de rapides progrès. Les premières augmentations sont signalées du 12 au 16 mai sur les dents-de-lion et les érables. Durant la seconde moitié du mois, le temps est variable et la récolte faible. Les premiers jours de juin sont froids et pluvieux ; nuits froides avec 1 et 2 degrés seulement le matin à 4 heures, les 3 et 5 juin. Dès le 7 et jusqu'au 17, les conditions météorologiques sont favorables à la sécrétion du nectar. La grande floraison des prairies met en effervescence nos ruchers ; l'on se hâte et de réjouissantes augmentations de 1 à 2 kg. s'enregistrent régulièrement. Le 14 juin est à considérer comme journée record avec une augmentation encore jamais enregistrée depuis 25 ans, de 5 kg. 200. Ce jour-là, sapins, érables, tilleuls étaient devenus le lieu d'une intense activité. La pluie, hélas, interrompit cette miellée qui, à plusieurs reprises, paraissait devoir se manifester à nouveau. Mais le froid, la pluie et même la neige le 30 juin, interrompirent définitivement la récolte. Juillet se passe presque complètement sous la pluie et août, durant quinze jours, lui tient fidèlement compagnie. En résumé, la récolte moyenne de 9 kg. dans notre région, s'est faite en majeure partie dans la semaine du 10 au 17 juin.

2. Remarques sur les indications des graphiques

L'été pluvieux dont nous avons été gratifiés, a naturellement maintenu le pourcentage d'humidité d'air très élevé. L'hydrographe a enregistré le minimum de 60 % le 26 avril avec une température de 14 degrés et le 10 juin avec une de 24 degrés. Durant de longues périodes à température basse, ciel couvert avec averses, le pourcentage d'humidité ne descendait guère au-dessous de 85 à 90 %.

Le thermographe indiqua parfois des sautes brusques de température. Le 12 mai, 16 degrés en trois heures ; même constatation pour le 21 août. La température maximale au cours de la saison fut enregistrée le 7 juin par 24 degrés. Il a gelé au Locle le 28 avril et des températures de zéro à un degré furent enregistrées les 22 et 29 mai, les 6 juin et 4 juillet.

La pression barométrique fut moyenne ; pour notre région, c'est avec environ 685 mm. que le temps se maintient au beau. Le maximum de pression est enregistré les 26 et 27 juin par 695 mm. avec 20 degrés et le minimum le 30 avril par 676 mm. avec 4 degrés.

Durant la période la plus favorable à nos abeilles (10-17 juin), la pression s'est maintenue à environ 690 mm., la température à 22 degrés et l'humidité de l'air entre 60 et 90 %.

Il est tombé au Locle, du 23 avril au 23 août 1948, 800 mm. d'eau, pour 390 en 1947. Ces chutes se répartissent comme suit :

du 23 mai	au	1 juin	145 mm.
du 2 juin	au	4 juin	25 »
du 5 juin	au	21 juin	55 »
du 22 juin	au	30 juin	100 »
du 1 juillet	au	13 juillet	130 »
du 14 juillet	au	30 juillet	135 »
du 31 juillet	au	23 août	210 »

Total 800 mm.

3. Fonctionnement des appareils

Les appareils Stoppani fonctionnent toujours régulièrement et avec précision. La nouvelle balance Schenkel échangée au début de la saison, a donné satisfaction. La marche est régulière, le réglage plus sûr et le travail simplifié. Merci à la Romande d'avoir consenti à l'échange de cette balance et merci également au constructeur pour la sensible amélioration apportée au nouveau modèle.

4. Conclusions

La récolte un peu supérieure à celle de 1947 (9 pour 6-7 kg.) a certainement redonné un peu de courage à l'apiculteur déçu par une série d'années déficitaires.

Aux conditions exceptionnellement favorables à la sécrétion du nectar durant quelques jours comme aussi du miellat, a succédé une interminable période de pluie et de froid obligeant nos amies à la réclusion. Ce fut dès lors, la baisse rapide des provisions, l'arrêt de la ponte dans bon nombre de colonies et l'inévitable massacre des mâles. L'année apicole, au point de vue de la récolte, se terminait ainsi brusquement le 17 juin.

Avec les années qui passent et les quelques observations que nous cherchons à recueillir en cours de saison, il nous paraît pouvoir dire qu'une terre imprégnée d'humidité est la première condition à la formation de matières sucrées dans les végétaux et que la circulation de ces matières est facilitée par une température élevée et constante durant une certaine période. Les notes prises cette année confirment bien les faits. Nous saurons donc à l'avenir nous réjouir des bonnes ondées de mai et nous appellerons de nos vœux de belles et chaudes séries de jours pour leur succéder en juin.

Le Locle, le 16 septembre 1948.

Georges Matthey.

Section de Grandson et Pied du Jura

Donnant suite aux suggestions émises lors de l'assemblée générale de janvier, le comité organisera, si le nombre des inscriptions est suffisant, un *cours de débutants* : inscriptions chez M. N. Clément, président, 31, rue Haldimand, Yverdon, jusqu'au 1er avril 1949.

Les *réunions amicales* ont débuté au mois de février, à l'hôtel du Centre, à Yverdon ; le sujet à l'ordre du jour était : « Travaux de printemps ». Les réunions auront lieu le dernier samedi de chaque mois, à 20 h., à l'hôtel du Centre, à Yverdon. Prochaine réunion : samedi 26 mars. *Le comité.*

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

L'assemblée générale a été fixée sur le dimanche 17 avril 1949, à 14 h., Hôtel du Jura-Simplon, Porrentruy. Vu l'importance des tractanda, nous comptons sur une nombreuse participation. *Le comité.*

Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture

Séance du grand comité à Delémont, le 29 janvier 1949

Tous les présidents et les inspecteurs de la Fédération étaient présents. Un cordial bonjour fut adressé à MM. Walter, membre du comité de la Romande, et Gisiger.

Pas d'observation protocolaire. M. Froidevaux, président de la section Franches-Montagnes dirige les débats.

L'état sanitaire des ruchers jurassiens est assez satisfaisant. Louons le grand travail fourni par nos inspecteurs, merci de leur dévouement.

Les comptes des caisses loque et noséma sont présentés par M. Mouche, remplaçant de M. Meyrat. Bien présentés, ces comptes bouclent par un léger reliquat actif. En raison de la situation financière des caisses, l'indemnité versée pour des cas de loque pourra légèrement être relevée.

A propos de la caisse noséma, elle est toujours provisoire ; il appartiendra à une prochaine assemblée de se prononcer en faveur d'une réglementation définitive. Nombreux sont les sociétaires qui ne versent pas leurs cotisations au caissier M. Mouche. Est-ce trop ? 20 ct. pour la loque et 10 ct. pour le noséma ! Une liste des membres de chaque section sera remise au caissier jurassien, avec le nombre de ruches en 1948. En possession des listes, le caissier pourra atteindre chacun. Prière de réserver bon accueil au bulletin de versement, et... sans tarder.

Quelques cas en suspend pour des indemnités à verser sont liquidés. Nous voudrions cependant attirer l'attention de nos membres. A l'avenir, les personnes dont les ruchers ont été atteints par la loque ou le noséma, et dont les indemnités non pas encore été versées, feront bien de signaler le cas au président de section.

La section Franches-Montagnes arrive à la fin de son mandat de section directrice. C'est à Pied-du-Chasseral de prendre les leviers de commande. Merci à M. Froidevaux, merci à ses collaborateurs. Et pour vous, M. Bolle, de La Neuveville, pour vos co-équipiers, nous vous remettons avec confiance la direction de notre Fédération. Nous sommes certains que vous ferez du bel ouvrage, et nous vous promettons notre appui. *j. c.*

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

La Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture que préside M. Auguste Gonet, de Vuarrenge, a tenu son assemblée des délégués dimanche 13 février, au restaurant de la Cloche, à Lausanne. La plupart des sections s'étaient fait représenter. Après avoir adressé une cordiale bienvenue aux délégués venus de tous les coins du canton, le président releva la présence de M. Marcel Soavi, son président d'honneur, et de M. Valet, inspecteur cantonal du rucher. Il rend un hommage ému aux sociétaires disparus, tout particulièrement à M. Daniel Nicolet, premier président de la jeune section de la Vallée de Joux,

reçue dans son giron l'an passé, et à Mme Soavi, épouse de notre président d'honneur. — Le procès-verbal, lu par le secrétaire J. Thurler, de Pully, est accepté. Les comptes tenus par M. Pierre Mottier, de Marcelin, ont été approuvés sur recommandation des délégués-vérificateurs: MM. Clément d'Yverdon et Cart de Cossonay. Pour 1949, c'est le tour des sections de Côte Vaudoise et Gros de Vaud d'assumer la vérification des comptes. Dans son rapport annuel bien détaillé, le président remarque que l'année apicole 1948 avait bien débuté, laissant prévoir une récolte record. Hélas, il n'en fut rien. En 1947, c'était la sécheresse, en 48, une trop longue série de mauvais temps. Les écluses célestes étaient grandes ouvertes, no butineuses restèrent sagement dans la ruche, au détriment de la récolte. Aussi, nous avons des pertes à enregistrer, des colonies mortes de faim, surtout en montagnes, où la surveillance est moins aisée. Heureusement que la fin du rationnement a permis aux apiculteurs avisés de secourir à temps les colonies démunies de provisions. M. Gonet adresse un vibrant remerciement à la section de Morges pour la belle réussite et bonne organisation de l'assemblée générale du 22 août. Tous les participants garderont un excellent souvenir, surtout ceux qui ont visité notre si belle école cantonale d'agriculture de Marcelin.

L'ordre du jour, très chargé, avait comme principaux objets :

Caisse de la loque et acariose. — Pour la construction du nouveau laboratoire cantonal, l'Etat de Vaud avait prélevé un montant de fr. 5000.—, sans consulter au préalable notre société. Dans ce bâtiment, un laboratoire apicole est prévu, qui facilitera la tâche de notre inspecteur cantonal. Le département de l'Intérieur ayant refusé de reconnaître à la F.V.A. un droit de regard sur le fonctionnement de cette caisse, le comité ne se déclarant pas d'accord, surtout en vertu de ses droits bien établis, a demandé à cette instance de revoir cette question, car l'Etat n'est pas propriétaire des fonds de la caisse, n'ayant jamais versé de subside. La loi qui régit cette caisse en est déjà la preuve formelle. L'assemblée fait confiance à son comité et le charge de poursuivre les pourparlers.

Apiculture pastorale. — Lors de l'assemblée des délégués du 8 février 1948, un projet de règlement a été discuté, pour mettre de l'harmonie dans cette branche annexe de notre apiculture, et où un peu de bonne volonté et de courtoisie auraient suffi pour éviter toute mesure tracassière. Unanimement, les délégués présents avaient exprimé le désir de surseoir pour deux ans à tout règlement. Or, de nouvelles plaintes sont parvenues au Département de l'Intérieur, des Ormonts en particulier, qui obligèrent le Service vétérinaire cantonal, d'entente avec l'inspecteur cantonal du rucher, la F.V.A. et M. Fankhauser, président de la section des Alpes, à étudier les moyens propres. Le premier règlement, incorporé dans le statut annuel sur l'alpage, est chose faite et fonctionnera dès ce printemps. A la lumière des expériences, il pourra subir pour l'année prochaine des changements. Les apiculteurs « nomades » doivent s'adresser à leur « Bulletin », qui contient *in extenso* le règlement.

Etat sanitaire du rucher vaudois. — C'est au tour de l'inspecteur cantonal, M. Valet de Morges, d'informer l'assemblée sur l'état de santé de nos abeilles. Il apporte les salutations cordiales du chef de notre Département de l'Intérieur. Les dépenses pour la lutte contre la loque et l'acariose se montent à fr. 11,881.65 et le bilan au 31 décembre 1948 solde avec un déficit de fr. 2291.57. Il conclut qu'il faut redoubler de vigilance, traiter chaque année nos ruches selon les recommandations répétées sans cesse, afin d'éviter que les maladies se propagent au détriment de l'apiculteur et de la caisse. Par suite de la loque, 174 colonies ont été détruites. Il remercie les vaillants inspecteurs régionaux sans cesse à la brèche, toujours prêts à rendre service et qui ont visité au courant de l'année 6884 colonies, ce qui présente un parcours de 3297 km. Des remerciements spéciaux vont à M. le Dr Jacottet, vé-

térinaire cantonal, qui se penche toujours avec bienveillance sur les questions qui nous préoccupent.

Le mandat de M. Soavi, notre délégué-administrateur à la Romande, venant à réélection, l'assemblée à l'unanimité lui renouvelle sa confiance et le désigne comme candidat à la prochaine assemblée de la S. A. R.

Sur proposition de M. Moreillon, président de la section Le Chamossaire, il est décidé que la prochaine assemblée générale d'été aura lieu à Bex. Nul doute que celle-ci aura le même succès que les précédentes et que beaucoup d'apiculteurs ne voudront manquer de fraterniser avec ceux de la région, charmant coin de notre beau canton.

L'ordre du jour étant liquidé, le président remercie les délégués pour leur attention soutenue et souhaite à tous un heureux retour au foyer. Que l'année apicole 1949 nous soit favorable.

J. T.

*

Règlement sur l'apiculture pastorale

incorporé dès 1949 dans l'arrêté annuel sur l'alpage

Article premier. — Les demandes d'inscriptions pour l'apiculture pastorale sont obligatoires et doivent être présentées au Service vétérinaire cantonal avant le 25 avril.

Art. 2. — Elles doivent être accompagnées :

- a) d'un certificat de l'inspecteur régional des ruchers, attestant le bon état sanitaire des ruches ;
- b) d'un visa de la Municipalité de la commune sur le territoire de laquelle aura lieu l'estivage, admettant l'emplacement proposé.

L'apiculteur recevra l'autorisation directement du Service vétérinaire.

Art. 3. — La descente des ruches en estivage dans les Alpes vaudoises et la Vallée de Joux, doit avoir lieu au plus tard le 15 août.

Dans les autres régions du canton, et en cas de miellée de forêt, le Département de l'Intérieur, service vétérinaire cantonal, peut reporter au 31 août *au plus tard*, la date prévue pour la descente des ruches. Les intéressés seront renseignés par un avis officiel.

Art. 4. — Toute infraction relative à l'apiculture pastorale est passible des peines prévues en cas de contraventions aux dispositions de l'arrêté sur l'alpage.

Art. 5. — La loi sur les routes, art. 15, 1er al., du 15 septembre 1933, doit être observée en ce sens que les ruchers ne peuvent être établis à moins de 15 m. des routes et voies publiques. Restent également réservées les dispositions de l'article 89, 1er al., de la loi du 5 février 1941, sur la police des constructions et le chiffre II de la liste annexée au règlement d'application de la loi du 10 mars 1944, prévoyant que l'exploitation de ruchers en grand ne peut avoir lieu sans l'autorisation de la municipalité.

*Département de l'Intérieur
Service vétérinaire*

Montagnes neuchâtelaises

Les membres de notre section sont invités à notre réunion amicale, le vendredi 11 mars 1949, dès 20 heures, au Buffet de la Gare, LE LOCLE.

Côte neuchâteloise

L'assemblée du 23 janvier a accepté les rapports du comité, du caissier et des vérificateurs de comptes. Les recettes ont légèrement dépassé les dépenses.

A relever que la collecte de miel faite parmi nos membres a permis d'en remettre 30 kg. aux malades des voies respiratoires de l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel, et 100 kg. à ceux du sanatorium neuchâtelois de Beau-Site, à Leysin.

La cotisation de 1950 a été fixée à fr. 9 —, si elle est payée jusqu'à la date fixée et à fr. 9.50, après cette date.

Le président G. Béguin a été réélu ; A. Buèche, La Coudre, J. Bonjour, Lignièrès, ont été confirmés dans leurs fonctions de membres du comité. H. Hauser, à Neuchâtel, G. Keiser-Gilles, à Peseux, ont été appelés à remplacer au comité deux membres démissionnaires. Les vérificateurs des comptes de 1949 seront L. Hauser et C. Rossier, à Neuchâtel ; suppléant, W. Sterner, à Cressier. Des remerciements chaleureux ont été adressés à Ed. Tribolet, rédacteur durant de nombreuses années des procès-verbaux de nos réunions.

Le remède de Frow peut-il provoquer une mortalité désastreuse ? Question posée par un apiculteur qui a traité ses ruches suivant les instructions reçues et qui a trouvé quantité d'abeilles mortes après le traitement. La discussion qui suivit laissa un doute sur la cause de cette mortalité. Est-elle vraiment due au remède de Frow ? La chose doit encore être étudiée. *G. B.*

Société d'apiculture du Gros de Vaud

C'est par la belle journée du dimanche 30 janvier, que la section du Gros-de-Vaud, forte d'environ 150 membres, a tenu son assemblée ordinaire d'hiver à l'hôtel de Ville d'Echallens, sous la présidence de M. Gonet, de Vuarrengele.

Elle a entendu une remarquable causerie de M. Soavi, administrateur du journal des apiculteurs de Suisse romande.

Devant un auditoire compact et attentif, M. Soavi enseigne sa manière de conduire un rucher. Dans un exposé captivant, il présenta en toute simplicité, le résultat de ses multiples expériences.

Un changement est intervenu au sein du comité. M. Gonet, président de la Fédération vaudoise, appelé récemment au comité central, renonce à son mandat de président de section. M. Robert Mermoud, de Poliez-le-Grand, lui succède. Pour combler le vide au comité, il est fait appel à M. Auberscn, apiculteur avisé, buraliste postal à Vuarrens.

M. Gonet quitte sa chère section pour se donner totalement à ses nouvelles charges. Toujours avec sa verve coutumière, ses qualités de terrien, sachant apprécier l'abeille, il l'a toujours dirigée avec beaucoup de dévouement, de clairvoyance et de fermeté. Aussi, c'est avec empressement qu'il fut nommé membre honoraire de la société.

Au nom de tous les membres, nous le remercions et nous lui souhaitons un travail fécond au sein de nos deux grandes associations apicoles et nous nous ferons un devoir de marcher dans la voie qu'il nous a tracée. *S. C.*

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 14 mars, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : *Les différentes races d'abeilles*, par L. Marguerat.

Section d'Erguel-Prévôté

Assemblée générale le dimanche 20 mars 1949, à 14 heures, au Café Fédéral, à Sonceboz.

Ordre du jour : 1. Procès-verbal. 2. Rapport du président. 3. Remise des diplômes et gobelets. 4. Passation des comptes, exercice 1948. 5. Cotisations et indemnités 1949. 6. Nomination du comité, des vérificateurs de comptes, d'un suppléant et des délégués à la Romande.

7. Activité 1949. 8. Divers et imprévu. 9. Conférence sur un sujet apicole.

Chaque sociétaire recevra une convocation personnelle et est prié de réserver cette demi-journée à sa section. *Le comité.*

Société d'apiculture de Lausanne

La réunion amicale de mars aura lieu le samedi 19 mars, à 20 h. 15, à la Cloche, rue Pichard 20.

Sujets : *Coup d'œil dans la ruche. — Couvain refroidi. — Couvain sac-ciforme.* *Le comité.*

Société d'apiculture de Lausanne

Séance du 23 janvier 1949 à l'École normale

Séances générales, réunions amicales ! Toutes sont très fréquentées ! Aussi, est-ce devant un auditoire de plus de cent apiculteurs que notre distingué président, M. A. Grandchamp, présente à tous une cordiale bienvenue, spécialement aux dames toujours nombreuses et fidèles à nos séances, à MM. Dr Zimmermann, de Genève, qui sera le conférencier de la journée, Valet, inspecteur cantonal des ruchers, tous deux du comité de la Romande, et Carrard, de la section du Gros-de-Vaud.

M. Aeby, secrétaire, lit un excellent procès-verbal de la séance du 17 octobre 1948 ; puis il est procédé à l'admission de cinq nouveaux membres.

Le rapport présidentiel, morceau de choix, tant dans la forme que dans le fond, rappelle que la section comptait 330 membres en 1948 ; 8 sont décédés, auxquels l'assemblée rend un hommage respectueux, 32 ont démissionné réglementairement ou par refus du paiement de cotisation. Avec 17 nouveaux membres admis en cours de l'année, la section comptait au 1er janvier 1949, 307 sociétaires, dont 10 faisant simultanément partie d'autres sections, 3 honoraires et 17 vétérans. Le comité a tenu des séances et dans des réunions amicales de nombreux sujets apicoles ont été abordés et discutés. 5000 kg. de sucre ont été livrés en août à nos sociétaires.

Cette activité démontre que la section de Lausanne est un organisme utile, nécessaire, qu'elle est forte et vivante.

Au point de vue récolte, le printemps 1948 laissait entrevoir une année abondante, pleine de promesses ; mais l'été pluvieux et froid a arrêté net la miellée prête à jaillir. Espoirs déçus ! il fallut, tôt dans la saison, nourrir abondamment. Mais l'apiculteur espère toujours et attend patiemment l'année meilleure. Mais qu'importe ! même en année médiocre, la culture des abeilles laisse des souvenirs lumineux, et c'est un privilège d'être apiculteur. Par cette encourageante conclusion, M. Grandchamp termine son magistral rapport et met en garde contre l'avitissement du prix des miels.

Les comptes présentés par M. Subilia, caissier, contrôlés par la commission de vérification, au nom de laquelle rapporte M. Mingard, sont approuvés. Les recettes se sont élevées à fr. 3901.75 et les dépenses à fr. 3636.40, laissant un bénéfice net de fr. 265.35. Au 31 décembre, le capital social était de fr. 5876.81.

L'assemblée d'été 1949 aura lieu en juin ; joignant l'utile à l'agréable, et pour suivre à la tradition, elle sera convoquée aux Rochers de Naye, mais pour satisfaire au vœu de M. A. Porchet, qui veut que « quelque chose d'apicole et pratique » reste de ces séances « extra muros », le comité s'engage à répondre positivement à l'interpellateur. Le principe de l'achat du sucre par la section est abandonné à la quasi-unanimité.

En fin de séance, M. le Dr Zimmermann a bien voulu redonner aux apiculteurs lausannois, la belle conférence avec projections lumineuses qu'il avait déjà donnée à Morges, en août dernier, lors de l'assemblée de la Fédération vaudoise, sur l'hérédité et la reproduction chez les abeilles. M. Zimmermann se dit enchanté de l'occasion qui lui est fournie d'assister à une séance de la section de Lausanne et apporte l'amical salut des apiculteurs genevois et relève le plaisir et la joie que laisse l'abeille, symbole de l'activité ordonnée et de la division du travail. Le *Bulletin* ayant déjà donné l'essence de cette savante causerie, nous n'y reviendrons pas, mais nous tenons à mettre en évidence l'enthousiasme qu'elle a suscité chez tous les auditeurs émerveillés et toujours confiants en de nouveaux progrès en apiculture. En termes choisis et dont il a la spécialité, M. Grandchamp sut remercier M. Zimmermann pour ses laborieuses recherches scientifiques et les progrès sensibles qui ne manqueront pas d'être constatés sous peu dans la sélection de nos races d'abeilles, à condition que l'apiculteur s'engage résolûment dans les voies qui lui sont tracées.

Béroche et environs
25^{me} anniversaire de la section

Plus de cinquante personnes étaient réunies, samedi soir 5 février, pour un souper commémoratif du 25^{me} anniversaire de la fondation de la section. Notre président, M. Henri Porret, souhaitant la bienvenue à tous les participants, relève la présence parmi nous de M. A. Mayor, membre d'honneur de la section, ancien président de la Romande ; de M. Ch. Thiébaud, membre d'honneur de la section également, représentant neuchâtelois au comité de la Romande et de M. G. Béguin, président de notre société sœur « La Côte neuchâteloise ». Au cours du souper, quelques productions comiques interrompirent le bruit des fourchettes. Le film apicole « Travail et signification de l'abeille » passa à l'écran.

La partie officielle commence par la projection au moyen d'un épidiacope des témoignages illustrés que nous possédons sur le passé, grandes figures des précurseurs de l'apiculture moderne, puis les figures locales, disparues, depuis J. A. Woiblet, universellement connu, contemporain du grand Bertrand et premier président de la section qui fut fondée en 1885, jusqu'aux épisodes du temps de l'apiculture pastorale en société. A cette page illustrée de la vie de notre section, suit un rapport très applaudi sur son activité durant ce dernier quart de siècle, rapport présenté par notre président d'honneur, L. Hæsler. De ce magnifique apport, M. Hæsler en a fait une très jolie plaquette qu'il a imprimée et qu'il a offerte gracieusement aux membres de la société. De cet exposé, nous relevons quelques dates importantes.

C'est donc en 1885 que fut fondée la première société d'apiculture de notre région, « La ruche de la Béroche », dont Justin A. Woiblet, fut le président. Elle groupait 9 membres fondateurs et son effectif monta jusqu'à 26. Sa vie fut courte, puisqu'en 1894 déjà, elle cessa toute activité. Ses membres furent absorbés par « La Côte neuchâteloise » plus jeune de deux ans, mais dont l'action s'étendait sur tout le vignoble neuchâtelois.

En 1924, une assemblée constitutive eût lieu le 9 février, à St-Aubin. Assemblée convoquée sous l'impulsion de quelques apiculteurs sentant la nécessité d'un groupement à la Béroche, dont L. Hæsler, Samuel Frutiger, Th. Muller-Michel, Th. Borel, pasteur. Trente-cinq apiculteurs répondirent à l'appel. La Société des apiculteurs de la Béroche était née. L'activité de cette première phalange fut intense. Apiculture pastorale en société, exposition d'horticulture et d'apiculture à Neuchâtel, où la société se voyait gratifiée d'un diplôme d'honneur avec félicitations du jury. Chaque année voit des conférenciers venir exposer leurs sujets à la Béroche, pour le bien de notre apiculture. Réception des sociétés d'apiculture où la Côte neuchâteloise figure régulièrement. — 1934. Commémoration du dixième anniversaire de la société avec souper-familles. — 1935. Premier concours de ruchers dans notre circonscription. MM. Frédéric Porret et fils, à Fresens, s'y voient attribuer la plus haute récompense. — 1937. Découverte de l'acariose dans notre région. — 1938. Réception de la Côte neuchâteloise à Bevaix et de la Romande à Cortaillod. — 1939. Visite de la Société d'apiculture de la Glâne, de même qu'un groupe de participants au Congrès international de Zurich au rucher Henri Porret, à Fresens. — 1940. 82 membres sur notre liste. — 1942. Année cruciale pour notre Société. Jusqu'ici elle était restée rattachée à la Côte neuchâteloise et se trouvait ainsi être une sous-section de la Romande. Une assemblée convoquée à cet effet, prenait la décision de former une section romande. Cette décision fut sanctionnée le 24 octobre. 75 membres s'y rattachent. — 1943. Par suite de démission du président en charge depuis 1924 et de quelques membres qui le sont aussi depuis cette date, une phalange de jeunes prend le départ et entraîne la société dans l'esprit de ses pionniers. L'effectif passe à 83. — 1945. Effectif 92. Les fêtes de la Romande suspendues depuis le début des hostilités devaient renaître. Ce fut « La Béroche » qui reprit la tradition. Elle eut lieu le 22 juillet, un jour seulement. Plus de 300 participants y pri-

rent part. — 1946. Collecte en faveur des apiculteurs français sinistrés. — 1947. Visite des établissements du Liebefeld par la société. — 1948. Concours de ruchers et d'élevage de reines dans notre circonscription. Henri Porret remporte de nouveau la palme tant au concours de ruchers qu'au concours de reines. Trois autres médailles d'or, une d'argent et une de bronze sont en outre délivrées à des membres de notre société.

Tout ceci passe sous silence les récoltes de miel qui furent, soit malice du sort ou modestie des apiculteurs, toujours très minimes.

Malgré cela, le Rucher de la Béroche et environs reste prospère. Il compte près de 1000 colonies.

Sur les 35 apiculteurs présents le 9 février 1924, 16 sont encore des nôtres. A cette occasion, un diplôme leur est remis.

Un film en couleurs sur la Béroche termine bien trop tôt, malgré l'heure avancée, cette agréable soirée.

Th. M.

NOUVELLES DES RUCHERS

Du pollen très tard et très tôt

Le 13 décembre 1948, encore forts apports de pollen à toutes mes ruches. Le 15 décembre, seules deux colonies de « Golden » en rapportent encore. Il me vient à l'idée d'envoyer des abeilles avec leurs pelotes au Liebefeld pour savoir d'où peut provenir ce pollen. Mlle Dr Maurizio a la gentillesse de me répondre que ce pollen n'a pas encore pu être identifié. Il a quelque ressemblance avec celui de la reine des prés (*Filipendula Ulmaria*).

Aujourd'hui 14 février 1949, premiers apports de pollen alors même qu'il ne fait pas très chaud et que les sorties sont peu nombreuses, mais les crocus sont en fleur depuis ce matin et les chatons de noisetiers laissent échapper leur poussière de pollen, il y a une semaine déjà. A quand les hirondelles ?

F. Stöckli.

† Edouard TRIBOLET

Un apiculteur enthousiaste, généreux, obligeant, Edouard Tribolet nous a été enlevé par la mort, dans sa 83^{me} année, le 4 février.

Extraordinairement vigoureux, l'année dernière, il cultivait encore ses vignes, on pouvait espérer l'avoir encore longtemps parmi nous. Il fut un membre zélé de sa société d'apiculture, assistant régulièrement aux séances, prenant part aux discussions, faisant largement bénéficier chacun de sa longue expérience. Il fut longtemps rédacteur des procès-verbaux des assemblées: qu'il marquait de sa personnalité originale. Il ne remit sa démission de secrétaire qu'en janvier dernier.

Inspecteur des ruchers de sa région pendant plusieurs années, vétéran de la Romande, il a marqué son passage dans nos rangs. Son souvenir restera longtemps vivant chez les membres de la Côte neuchâteloise. Que sa famille reçoive encore l'expression de notre chaude sympathie.



Que sa famille reçoive encore
G. B.

† Daniel NICOLET

Président section Vallée de Joux

La jeune Société d'apiculture de la Vallée de Joux, reçue dans la S. A. R. au mois de mars 1948, n'a pas encore eu l'occasion de donner de ses nouvelles. Elle aurait préféré rester ignorée et vivre suivant l'adage : « Les peuples heureux n'ont pas d'histoire ». Mais un deuil, combien cruel, est venu la frapper, la privant de son cher président, M. Daniel Nicolet, enlevé après une longue maladie, le 31 décembre dernier.

Né aux Ponts-de-Martel, dans une belle famille de neuf enfants, dont le père, bon horloger, l'initia de bonne heure aux beautés et aux difficultés de son métier. En 1923, âgé de 22 ans, Daniel Nicolet vient pour se perfectionner, à la Vallée de Joux, qu'il ne devait plus quitter.



Tout jeune, il se passionna pour les abeilles, réussit à transmettre son enthousiasme à son père et ensemble, ils installèrent quelques ruches. Sitôt dans notre contrée, il consacra ses loisirs aux abeilles, se monta insensiblement et peu avant la guerre, il construisit un magnifique rucher d'une trentaine de ruches, vrai modèle du genre, comme conception, commodité et propreté.

Fidèle lecteur du *Bulletin*, ainsi que de toute la littérature apicole, très observateur, méticuleux et chercheur, il était devenu un précieux conseiller, auquel nombre d'apiculteurs recouraient chaque fois qu'ils se trouvaient devant une situation quelque peu embarrassante.

Toujours serviable, dévoué et bon, il se dépensait sans compter pour rendre service, pour être agréable.

Toutes ces qualités furent mises à contribution pour organiser et présider notre société d'apiculture dont il fut un des plus actifs fondateurs.

Nous savons que sa chère épouse et ses trois enfants supportent avec une foi et un courage magnifiques le cruel départ de cet époux et père modèle ; nous leur renouvelons ici, l'expression de notre profonde et sincère sympathie.

Société d'apiculture de la Vallée de Joux.

† Arthur TINEMBART

C'est en 1918, qu'avec son frère Ernest il débute en apiculture, à Bevaix. Deux ruches d'abord. Bien vite, il s'attache à ses abeilles où il trouve beaucoup de joies. Il développe son rucher avec tout le sérieux et les connaissances d'un bon apiculteur. Bientôt dix colonies occupent le banc. L'esprit d'observation, de conciliation et de paix qu'il acquiert au contact de ses abeilles rayonne sur sa personnalité joviale et simple. Membre dévoué de la Société des apiculteurs de la Béroche et environs, il avait encore, avec son épouse, participé à la Fête de la Romande à Sierre, il y a quelques mois. Il en remporta un excellent souvenir.

Cantonnier de l'Etat, chef d'équipe, il était unanimement aimé et apprécié tant comme collègue que comme chef. C'était un de ces hommes, beaucoup trop rares hélas, avec qui il est impossible d'élever la voix, incapable d'une dispute même si futile soit elle. Il s'en est allé le 9 novembre dernier, dans sa 52^{me} année, comme un bon serviteur. On le releva l'outil à la main.

A l'annonce de son décès, une personne ne put s'empêcher de dire : « Tout le village est en deuil. »

De ce dévoué collègue et ami, nous garderons un souvenir toujours vivant. A sa veuve et à ses deux fils, dont l'un a déjà repris la place au rucher et sur la route, nous présentons encore nos sentiments de profonde sympathie.

Société des apiculteurs de la Béroche et environs
Th. M.

† Alexis NICOLIER

Douloureuse surprise d'apprendre le décès d'un collègue et ami apiculteur. C'est le 7 janvier, qu'Alexis Nicolier nous a quitté des suites d'une pénible maladie.

Dès la fondation de la section d'Avenches, en 1912, il fut nommé secrétaire-caissier et il est resté fidèle à son poste jusqu'à son décès, soit durant 36 ans. Nous lui en sommes reconnaissants. En 1948, il reçut le gobelet de vétérane de la S. R. A. Bon apiculteur, collègue aimable, toujours présent à l'appel de notre comité et aux assemblées de section, tous nos sociétaires garderont de cet ami disparu de bons souvenirs.

A. J.

POUR LA
ruche „Suisse“

(Bürki Jecker)

TOUJOURS

M. STÆDELI, La Ferrière

(Jura bernois)

Tél. (039) 8 11 17

RUCHERS, RUCHES, etc.

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)
garantie 100% d'abeilles. — Fabr. par gaufrier,
à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640,
700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour
hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.
Prospectus sur demande.

J. HANI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

A vendre pour cause d'âge

rucher

24 ruches D.-B. habitées, fortes populations en bonne santé. Matériel auxiliaire, extracteur.

S'adresser : Kiosque MISEREZ,
route de Courtedoux 82, Porrentruy.
Tél. 6 14 53.

Nuclei

sur 3-4-5-6 cadres de couvain Dandant, formés en été 1948. Reine de pure race italienne. Bâtisses neuves. Expédition à commencer d'avril. Santé des abeilles contrôlée. Demander liste des prix suivant époque et nombre des cadres désirés.

Etablissement d'apiculture
RIVA S. VITALE (Tessin)

A VENDRE

10 jeunes colonies

de 1948, sur 8 cadres nouvellement bâtis et reines de 1948, race suisse alémanique. Deux ruchettes avec chacune 3 et 4 nucléi.

Ad. **REHMANN - HIRT**, Gehling
235, Turgi (Argovie).

Les suores du miel

*sont de puissants
générateurs
d'énergie*

A VENDRE

12 ruches

D.-B.

livrables en avril, après inspection de l'inspecteur régional. Eventuellement **TERRAIN** de 700m², en verger, à vendre aussi.

JEQUIER-BARBEZAT
Cormondrèche (Ntel)

A VENDRE

rucher- pavillon

état de neuf, de vingt colonies habitées ; ainsi que **MATERIEL API-COLE**. Système ruche « Suisse ».

GREMAUD LOUIS, infirmier
Vuippens (Fbg).

A VENDRE QUELQUES

ruches

pour cause de décès. Ruches suisses (Burki-Jecker). Fortes colonies, saines, prêtes pour la prochaine récolte.

Pour visiter et traiter, s'adresser à Mme veuve **Henri MEYER**, Cudrefin.

Deux machines à gaufrier

Lankow, à vendre d'occasion
une 35 cm. largeur, excellent état,
fr. 700.— ;
une 30 cm. largeur, plus usagée,
fr. 500.—.

J.-P. CUENOD, Orbe
Tél. 7 22 27

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de

linges de lit, trousseaux, couvertures, rideaux, étoffes
Pour dames et messieurs

Demandez offres et échantillons. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

Hans Bichsel, à Berthoud (Berne)
ci-dev. Alb. Bichsel Fondée en 1894

ETABLISSEMENT
D'APICULTURE

Charles Bigler

MARTHERENGES s/ Moudon
Téléphone 9 56 80.

Ruches D.-B. neuves et complètes. cadres non montés, sans nœuds, le 100 fr. 32.—. Colonies logées dans ruches neuves D.-B., livrables fin avril. — Demander le prix-courant.

GRAND CHOIX
D'ARBRES FRUITIERS

tiges et nains dans les meilleures variétés, greffés sur porte-greffes sélectionnés. Spécialités pour cultures fruitières.

Rosiers, plantes pour haies, etc. (Plantes garanties saines).

Beaux plants de noisetiers à gros fruits. Acacias.

PÉPINIÈRE F. THEINTZ

Tél. (021) 7 80 33 AUBONNE

Apiculteurs...

ATTENTION !

Pour vos ruches, ruchettes, cadres et tous les articles en bois pour l'apiculture. Rabais de 10 % pour commandes passées en février et mars. Livrable dès avril.

Devis pour rucher-pavillons sur demande. Demandez le prix-courant 1949.

Maurice DELEURY, apiculteur-constructeur, Gimel (Vd).